

Les salariés doivent aussi profiter des bons résultats d'Axa auxquels ils ont, largement, contribué

La CFE-CGC interpelle la Direction

Thomas Buberl a annoncé « une très bonne performance en 2022 malgré un contexte conjoncturel difficile. »

AXA France, vaisseau amiral du groupe, affiche pour la première fois en 10 ans, une croissance du Chiffre d'affaires de 3,8% ainsi que des apports nets positifs sur tous les segments.

AXA France génère 28,6% % des 102 milliards du Chiffre d'affaires du Groupe et 1 point de croissance au-dessus du Chiffre d'affaires consolidé des entités du Groupe.

Après l'annonce de ces résultats exceptionnels les salariés s'attendent à percevoir les fruits de leur investissement en 2022.

Pour la CFE-CGC l'engagement de tous les salariés d'Axa France doit être récompensé au titre de l'intéressement à venir.

Les actionnaires ne doivent pas être les seuls à se partager les valeurs auxquelles les salariés ont largement contribué.

La CFE-CGC demande à la Direction de distribuer un supplément d'intéressement comme la loi l'y autorise.

Une reconnaissance fortement méritée qui permettra de consolider l'engagement des collaborateurs en 2023.



Philippe SURBLED
Responsable CFE-CGC AXA
en France



Colère du réseau AEP sur le non-remboursement des frais professionnels

Colère du Réseau AEP et épuisement de l'équipe de traitement des frais professionnels de Pessac face aux « plantages » de l'outil NDF (Note de frais) et aux errements de l'outil Concur qui peine à se mettre en place, La CFE-CGC exige des solutions pérennes dans le temps !



Flashez et découvrez
l'actualité de la CFE-CGC

I AXA France : de Très Bons Résultats 2022

Progression du chiffre d'affaires de +3,5% à plus de 29 milliards € pour un résultat opérationnel en hausse de 6% à 1,8Mds€. Des croissances très fortes en Santé (+31%), en Dommages Entreprises (+11%)...

La rentabilité s'améliore en Santé/Prévoyance (ratio combiné 98,5%) et **se dégrade en Dommage** (95,8%) du fait d'un record de sinistres climatiques ; **en Epargne, poursuite de la politique de diversification** en UC pour préserver la rentabilité.

Grande satisfaction également sur les performances globales des NPS clients.

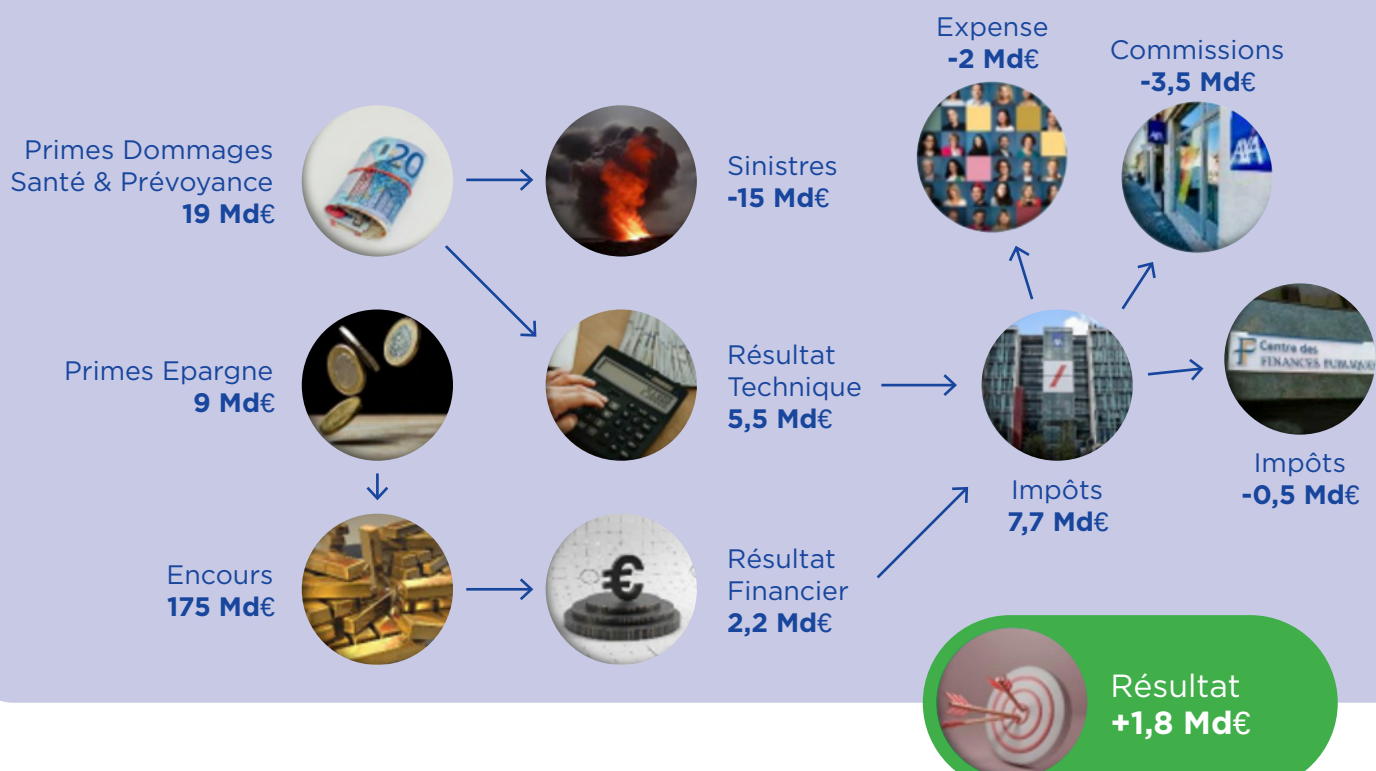
Quelques sujets de préoccupation palpables : la baisse en Retraite Collective (-38%) compensée par la

forte croissance de l'Epargne Salariale, l'abandon annoncé début 2023 des activités Local Solutions d'ALHIS qui vont générer une baisse de 2,2 Mds€ de chiffre d'affaires en santé en 2023 et le **risque d'accélération des faillites d'entreprises.**

AXA France confirme, comme toujours, en 2022 son statut de « vaisseau amiral » du groupe AXA en représentant près de 30% du chiffre d'affaires global d'AXA et 25% du résultat opérationnel.

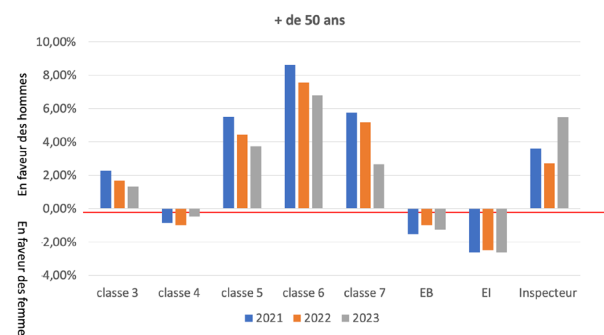
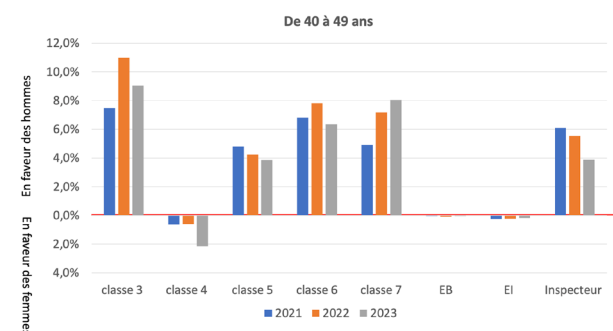
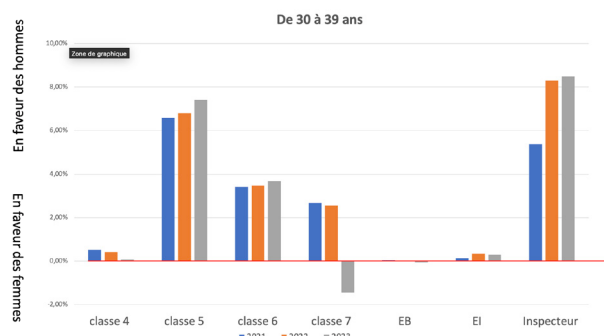
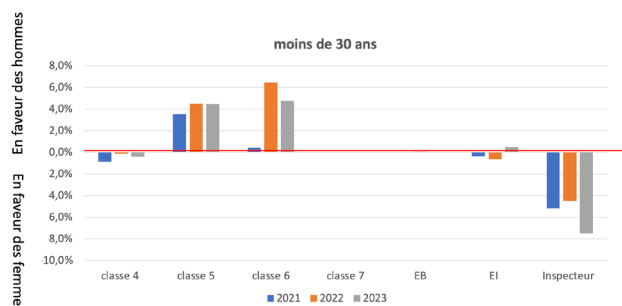
La CFE-CGC souhaite rappeler à la Direction que ces résultats **sont pour une grande partie, ceux du très fort engagement et d'une grande résilience de ses collaborateurs.**

Résultat d'AXA France



Index égalité rémunérations

Ecart de rémunération par tranches d'âges et par classes :
les graphiques parlent d'eux-mêmes !



L'écart pour la plupart des catégories se creuse à partir de 30 ans (est-ce lié à la maternité ?). Seule la catégorie des EI (Echelons Intermédiaires) arrive à effacer l'écart après 50 ans (les enfants sont autonomes ?).

Le montant des rémunérations en classe 4 est plutôt favorable aux femmes.

Mais cette catégorie est majoritairement représentée par les femmes.

L'écart de rémunérations pour les cadres de Direction est encore plus marqué (non représenté sur les graphes).

Egalité Femmes/Hommes : toujours pas atteinte avec un taux à 92% !

Encore beaucoup d'efforts à faire tant en termes de rémunérations que de promotions (notamment chez les femmes non-cadres). **La CFE-CGC** n'a malheureusement pas de réponses à toutes ses questions. **La CFE-CGC** demande que la Direction mette tous les moyens pour améliorer ce taux.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec vos élus



Sylvie SERALINE
sylvie.seraline@axa.fr
06 84 86 35 21



Richard WIATROWSKI
richard.wiatrowski@axa.fr
07 89 61 52 59

I Filière Expertise Métier Actuariat

Lors des négociations de l'accord GPEC (Gestion Prévisionnelle des Compétences) vos élus **CFE-CGC** ont demandé à la Direction une meilleure reconnaissance des experts métiers.

En plus de la filière « manager », pour répondre à cette demande, la Direction propose une filière « expert métier ». Elle a ainsi identifié trois familles métiers prioritaires : Actuariat, Souscription et Développement IT (Sécurité des Systèmes d'Information serait aussi à l'étude).

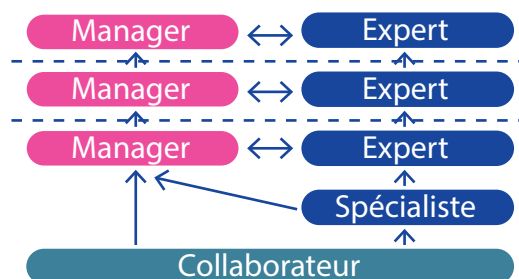
Une première filière d'expertise sera lancée pour les Actuaire.

Il sera prévu un parcours expert construit en regard du parcours manager.

En savoir plus ?



Janusz STELART
janusz.stelart@axa.fr
06 31 50 49 79



I Direction de la Formation : du moins vers le mieux ?



Les plans de formation chez Axa France se suivent et se ressemblent trop.

Le bilan 2022 a été tiré et le plan 2023 commencé à être déployé.

Hormis le nombre de jours/formation global qui avoisine les 52000 pour les deux années, quelle est la constante ? **C'est la prépondérance du digital.**

L'obstination à cette modalité est troublante : 79% des formations dispensées en 2021, 77% en 2022... Certes, son accès est facile, de presque n'importe où... à (presque) n'importe quand. **Mais le volume est-il synonyme de qualité ?**

Des questions ? Contactez :



Carole LELOUP
carole.leloup@axa.fr
06 71 70 07 63



Yves PENISSON
yves.penisson@axa.fr
06 07 77 62 33

La CFE-CGC regrette que l'évaluation d'un plan de formation se fasse sur la base du quantitatif plutôt que sur la valeur ajoutée des formations dispensées.

Que faut-il penser d'une classe virtuelle d'une heure trente avec 200 participants pour aborder la nouvelle loi de finance, ressort majeur de l'année pour nos distributeurs ?

Les équipes de la Direction de la Formation ont pourtant prouvé qu'elles étaient capables du meilleur quand on leur en donnait les moyens avec, par exemple, la création des Académies ou l'offre des formations transverses.

La CFE-CGC souhaite qu'une réflexion soit mise en place sur l'évaluation qualitative des formations en présentiel, en classe virtuelle et a fortiori en e-learning.

La CFE-CGC rappelle la nécessité de « sacrifier » le temps formation, notamment en distanciel et en télétravail où la porosité entre formation et activité professionnelle